

Communiqué de presse

CISION CODE 68
PLUS SERVICE AUX HEBDOS
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Fonds régions et ruralité

Plus de 1,5 M\$ pour faciliter l'accès à la terre à la relève agricole de la Montérégie

Longueuil, le 31 mars 2022. — Une entente sectorielle de développement de 1 543 700 \$ a été conclue pour soutenir la relève agricole en Montérégie. Elle vise à bonifier et à poursuivre le déploiement du service d'accompagnement L'ARTERRE. Ce dernier facilite l'accès à la terre aux nouveaux agriculteurs, notamment par l'embauche d'agents de maillage.

Trois ressources travailleront à jumeler les aspirants-agriculteurs à des agriculteurs souhaitant céder leur entreprise ou à des propriétaires de terres ou de bâtiments agricoles. Elles pourront les suivre dans les différentes démarches reliées à leur projet, que ce soit pour un maillage lors du démarrage ou lors de la reprise d'une entreprise. Elles sauront également faire le pont avec les bons partenaires pour l'achat ou la location d'actifs. De plus, un suivi post-jumelage sera désormais offert aux participants.

Les signataires de l'entente sont le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), la MRC des Maskoutains, qui en est la mandataire, et les MRC du Haut-Saint-Laurent, de La Haute-Yamaska, des Jardins-de-Napierville et de Pierre-De Saurel.

Citations :

« Je suis fière que notre gouvernement contribue à hauteur de plus de 1,2 M\$ à cette entente qui contribuera à maintenir le dynamisme agricole dans la région en misant entre autres sur l'établissement de la relève et le partage des connaissances. C'est un projet qui permettra certainement à la Montérégie de rayonner! »

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

« En favorisant le démarrage et l'expansion d'entreprises, cette entente conduira à la création de nouveaux emplois sur le territoire. Ce partenariat répond donc à deux des priorités de notre région en matière de main-d'œuvre et de relève entrepreneuriale ainsi qu'en agriculture et je m'en réjouis! »

Simon Jolin-Barrette, ministre responsable de la région de la Montérégie

« La relève agricole est appelée à jouer un rôle essentiel dans le développement de l'autonomie alimentaire du Québec. Je ne peux que me réjouir de l'entente sectorielle de développement qui contribue à faciliter l'accès aux terres à cette relève qui est diversifiée, innovante et passionnée! »

M. André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec

« Quelle excellente nouvelle, principalement pour notre circonscription renommée pour son territoire agricole, d'où son nom "Les Jardins du Québec". Soutenir la relève, les aspirants-agriculteurs en les jumelant à nos entreprises existantes, aux agriculteurs et agricultrices d'expérience, ne peut être que bénéfique pour tous et toutes et vient répondre à de réels besoins. L'ARTERRE qui travaille dans notre circonscription, sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent et de la MRC des Jardins-de-Napierville, de par son projet, vient maintenir le dynamisme agricole de notre région et augmente l'accessibilité aux terres pour la relève agricole. Nous encourageons nos futurs agriculteurs et nous suivrons avec enthousiasme leur jumelage! »

Claire IsaBelle, députée de Huntingdon

« Je me réjouis de cette entente sectorielle entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et, notamment, la MRC de Pierre-De Saurel. Il est primordial d'apporter du soutien à la relève agricole afin de faciliter l'accès à la terre, car notre région vit au rythme de ses agriculteurs, qui jouent un rôle très important dans notre économie locale. »

Jean-Bernard Émond, député de Richelieu

« Je crois sincèrement que le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires sera très positif pour notre relève. L'agriculture est au cœur de ma région et grâce à cette annonce, mon gouvernement démontre qu'il est à l'écoute des besoins des producteurs agricoles. »

Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe

« La Montérégie bénéficie d'un patrimoine important en termes d'agriculture et il est important d'accompagner la relève afin de maintenir ces actifs chez nous. Les besoins en accompagnement sont importants et L'ARTERRE s'impose comme un modèle à succès avec la contribution prochaine de la MRC du Haut-Richelieu, une sixième à se joindre à la démarche. Longue vie à ce projet rassembleur. »

Patrick Bousez, préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et président du comité régional de sélection de projets du volet Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité

« Depuis bientôt trois ans, le service L'ARTERRE est offert sur le territoire de la MRC et nous avons pu constater à quel point celui-ci répond à un besoin. En aidant les aspirants-agriculteurs à trouver ou démarrer leur entreprise, nous contribuons à l'occupation de notre territoire et au dynamisme de nos communautés rurales. »

Simon Giard, préfet de la MRC des Maskoutains

Faits saillants :

- La participation du MAMH s'élèvera à 1 234 960 \$. Elle s'inscrit dans le cadre du [volet 1 – Soutien au rayonnement des régions](#) du [Fonds régions et ruralité](#).
- La contribution financière des MRC totalisera 308 740 \$.
- Les propriétaires de terres et de bâtiments, les agriculteurs de l'une des MRC participantes ainsi que les aspirants-agriculteurs souhaitant prendre part à cette initiative sont invités à contacter l'équipe du service de [L'ARTERRE](#) au 450 774-3141, poste 3010, ou par courriel à arterre@mrcmaskoutains.qc.ca.

Liens connexes :

Pour en savoir plus sur les activités du MAMH, suivez-nous dans les médias sociaux :

 facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation

 twitter.com/MAMHqc

 linkedin.com/company/ministere-des-affaires-municipales-et-de-l-habitation

– 30 –

Sources : Bénédicte Trottier Lavoie

Attachée de presse
Cabinet de la ministre des
Affaires municipales et de
l'Habitation et ministre
responsable de la région du
Saguenay–Lac-Saint-Jean
514 686-7100

Élisabeth Gosselin

Attachée de presse
Cabinet du ministre de la
Justice, ministre responsable
de la Langue française,
ministre responsable de la
Laïcité et de la Réforme
parlementaire, leader
parlementaire du
gouvernement et ministre
responsable de la région de la
Montérégie
450 209-1777

Information : Équipe des relations de presse

Direction des communications du
ministère des Affaires municipales et
de l'Habitation
418 691-2015, poste 83746